

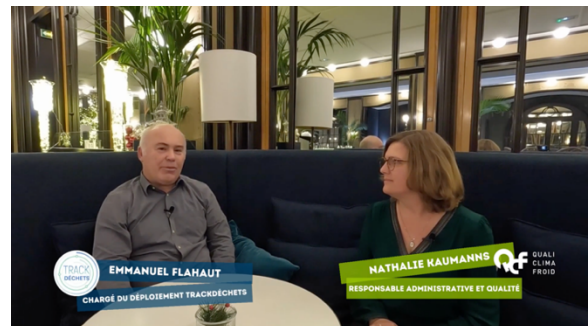
TRACKDECHETS

Quand QUALICLIMAFROID démystifie la plateforme auprès des professionnels !

Communiqué : Paris, le 18 janvier 2023. À compter du 1^{er} janvier 2023 rentre en vigueur l'obligation de dématérialiser le Bordereau de Suivi des Fluides Frigorigènes (BSFF). Face à cette évolution, encore trop peu de professionnels ont passé le cap de la dématérialisation. QUALICLIMAFROID a décidé d'accompagner ses clients en les informant et en les guidant dans cette transition !

Être partie prenante de TrackDéchets

La plateforme TrackDéchets va permettre de rassembler tous les acteurs d'une chaîne de déchets pour en assurer la traçabilité. Producteur, détenteur et transporteur de déchets sont concernés ! Pour permettre une parfaite compréhension des besoins de la profession, QUALICLIMAFROID est partie prenante et participe activement aux échanges avec le Ministère de la Transition Écologique pour intégrer les problématiques de la profession dans les fonctionnalités de TrackDéchets.



Des actions d'informations et de sensibilisation

Plus récemment, QUALICLIMAFROID a souhaité apporter quelques précisions aux entreprises du froid et de la climatisation pour leur permettre d'accélérer le passage à la plateforme qui est obligatoire depuis le 1er janvier 2023. Une période de tolérance jusqu'au 31 mars 2023 est toutefois accordée par le Ministère de la Transition Écologique pour permettre à certaines entreprises de connecter leurs outils à TrackDéchets. Nathalie KAUMANN, Responsable Administrative et Qualité chez QUALICLIMAFROID a rencontré Emmanuel FLAHAUT, chargé du déploiement de TrackDéchets afin de présenter la nouvelle plateforme de dématérialisation des bordereaux de suivi des déchets dangereux, développée par le Ministère de la Transition Écologique. Principe de la plateforme, fonctionnalités, avantages, échéances mais aussi informations pratiques pour ouvrir un compte, tout y est abordé sans filtres avec la volonté que chacun s'empare du sujet ! « Nous avons besoin de l'ensemble d'une chaîne de traçabilité pour engager la dématérialisation » explique Emmanuel FLAHAUT.

QUALICLIMAFROID, acteur historique et toujours plein d'audace !

Créée en 1973 avec la volonté de défendre la profession, l'association QUALICLIMAFROID fêtera en cette année ses 50 ans. Depuis toujours, QUALICLIMAFROID s'efforce de valoriser et de faire entendre la voix des professionnels du froid et de la climatisation pour tendre vers toujours plus d'excellence tout en s'inscrivant dans une démarche éco-responsable. En 2023, QUALICLIMAFROID lancera également un nouvel outil destiné à ses clients attestés afin de leur simplifier la gestion des attestations de capacité.

A propos de QUALICLIMAFROID : Engagée depuis 1973 aux côtés des professionnels du froid et de la climatisation, QUALICLIMAFROID est une association à but non lucratif, dont l'expertise est exclusivement dédiée à la profession. Sa mission est de promouvoir les entreprises ayant démontré leurs compétences et leur savoir-faire, pour permettre aux donneurs d'ordres d'identifier des professionnels de confiance au travers des certifications QUALICLIMAFROID. **Plus d'informations sur www.qualiclimafroid.com**